

De: PREF44 Communication pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
Objet: Fwd: [Presse] Fuite raffinerie et santé - Splann!
Date: 1 octobre 2024 à 12:09
À: [REDACTED] ars-pdl-communication@ars.sante.fr

PC

Bonjour,

Nous n'avons pas d'élément supplémentaire à vous apporter, pour votre information, vous trouverez notre communiqué du 6 septembre.

Cordialement

Le SRCI

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] [Presse] Fuite raffinerie et santé - Splann!

Date : Wed, 25 Sep 2024 07:45:16 +0000

De : [REDACTED]

Pour : PREF44 Communication <pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr>, ars-pdl-communication@ars.sante.fr <ars-pdl-communication@ars.sante.fr>

Bonjour,

Je suis journaliste au média d'investigation Splann!. Dans le cadre de notre enquête sur les pollutions industrielles et la santé dans l'agglomération de Saint-Nazaire, nous souhaitons interroger la préfecture de Loire-Atlantique ainsi que l'Agence régionale de santé sur les conséquences de la fuite d'essence intervenue le 21/12/2022 à la raffinerie de Donges.

Voici nos questions :

-Dans son rapport daté du 09/01/2023, Air Pays de la Loire avait mis en évidence une « *augmentation du nombre de composés organiques volatiles détectés* » suite à la fuite d'essence du 21/12/2022, ainsi que de « *très fortes augmentations des niveaux de concentrations en COV* ». **Ces éléments ne justifiaient-ils pas la mise en place d'une alerte sanitaire et d'un suivi de la population dongeoise ?**

-Dans son communiqué du 06/09/2024, la préfecture de Loire-Atlantique indique que "les riverains n'ont pas été exposés à des concentrations moyennes journalières en benzène supérieures à la valeur prise en considération pour des expositions professionnelles". Ce communiqué détaille les simulations réalisées par TOTALENERGIES suite à la fuite du 21/12/2022 sans mentionner les conclusions de l'avis critique de l'INERIS daté du 31/05/2024. **Les informations de TOTALENERGIES priment-elles sur celles de l'INERIS ?**

-L'avis critique de l'INERIS du 31/05/2024 "ne considère pas comme adaptée" la méthode de calcul de l'exposition sur 14 jours choisie par TOTALENERGIES. Il conclut à "un dépassement, pour 4 jours, du critère d'acceptabilité des risques (sanitaires) pour les riverains" suite à la fuite du 21/12/2022. **Ce dépassement ne justifie-t-il pas la mise en place d'un suivi sanitaire des Dongeois, le benzène étant un cancérogène certain pour l'homme sans effet de seuil ?**

-Dans son communiqué de presse du 06/09/2024, la préfecture indique que "lors de l'accident, les professionnels de santé ou structures hospitalières n'avaient remonté aucun signalement de personnes ayant présenté des troubles de santé ou malaises en lien avec la fuite d'essence survenue sur le site de la raffinerie". **Les Dongeois ont-ils été interrogés par l'ARS afin de savoir s'ils ont eu des troubles de santé suite à cet accident ?**

-Nous avons rencontré un jeune couple de Dongeois qui s'interroge sur la cause de la leucémie aiguë myéloblastique de type 7 contractée par leur enfant de 2

de la leucémie aigue myéloblastique de type 7 contractée par leur enfant de 2 ans, leucémie diagnostiquée le 12 avril 2023. La famille s'interroge sur l'origine de cette maladie étant donné le lien de causalité possible avec une exposition au benzène. Le 27 avril 2023, [REDACTED], le grand père, a alerté l'ARS Pays de la Loire sur cette situation par courriel (voir pièce jointe) à l'adresse ars-pdl-contact@ars.sante.fr. Mais son courriel est resté sans réponse. **L'ARS en a-t-elle eu connaissance ? Quelle réponse pouvez-vous apporter aux familles inquiètes pour leur santé ?**

-Dans son communiqué du 06/09/2024, la préfecture considère comme "*improbable*" un effet sanitaire de l'accident du 21/12/2022 "*au regard en particulier de son caractère réversible*". Pourtant, une note de l'INERIS envoyée aux membres de la CSS affirme qu'une seule étude (réalisée sur des souris) traite de la réversibilité et que "*la réversibilité totale n'a pas été montrée*". **Qui faut-il croire ?**

-Depuis sa mise en place en fin d'année dernière, la station d'Air Pays de la Loire située rue Pasteur, à Donges, mesure régulièrement des pics horaires importants de benzène. **Le non-dépassement des moyennes annuelles suffit-il à garantir l'absence de risques pour la santé des Dongeois ?** Pourriez-vous SVP nous éclairer sur ces questions **AVANT LE 3 OCTOBRE ?**
Cordialement,

--

Samy ARCHIMEDE

Journaliste

[Splann !](#)

Envoyé avec la messagerie sécurisée [Proton Mail](#).

CP - Raffinerie
TotalEn...4-1.pdf

82 ko